

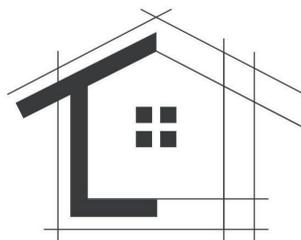
Accessibilité universelle à l'emploi

Le lexique

Accessibilité universelle

« Le caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents. » (Rocque, Langevin, Chalghoumi & Ghorayeb, 2011, p.12).

Quatre axes d'intervention applicables



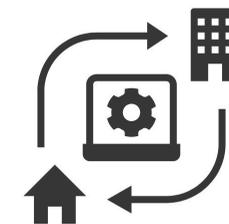
Axe architectural et urbanistique



Programmes, services et emploi



Communications



Sensibilisation et formation de l'environnement

Accès inclusif

« Caractéristique d'un produit, procédé, service, information ou composante de l'environnement physique et social qui, dans un but d'équité et de respect des droits humains, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents. » (Fougeyrollas et coll., 2019, p.171)

« L'accès inclusif correspond à un idéal de la conception d'objets et d'environnements, mais sans en inclure la dimension universelle, qui évoque davantage une utopie qu'un objectif au caractère réalisable. »

Design

« Activité de création de produits, d'environnements, d'informations, procédés ou services, esthétiques et fonctionnels, souvent à vocation industrielle ou commerciale. »

Concepts apparentés:

Design universel, Design contributif, Design inclusif, Design spécifique, Design d'interface, Conception pour tous, Conception sans obstacle, Conception visitable.

Adaptation

« Approche et actions visant à augmenter l'accessibilité d'environnements bâtis, sociaux et virtuels existants afin de répondre à des besoins spécifiques. « Il s'agit par contre en général d'un correctif apporté à l'environnement qui survient lorsque des besoins différents n'ont pas été prévus. Il s'agit donc d'une approche où on intervient en général en « réaction à ». »